

Nous sommes tellement peu nombreux, monsieur le Président, qu'il est absolument surprenant de voir le gouvernement vouloir nous empêcher de parler sur ce projet de loi. Mais cela étant dit, la force tyrannique du gouvernement ne peut pas être repoussée par cette opposition, mais je pense que le public canadien jugera de l'action du ministre, de son impatience et surtout de son désir d'empêcher un débat complet, éclairé sur ce projet de loi qui, à mon avis, va créer un tort considérable à l'économie canadienne parce que, en réalité, ce projet de loi va faire quoi? Ce projet de loi va donner carte blanche totale à tous ceux qui voudront venir faire des acquisitions de compagnies au Canada.

Le projet de loi permet en quelque sorte au gouvernement de sanctionner la prise en main de compagnies canadiennes par des étrangers, sans imposer des critères précis de vérification pour savoir si ces investissements auront des répercussions bénéfiques, créeront plus d'emplois au Canada, favoriseront les régions canadiennes et, en quelque sorte, c'est de nous jeter pieds et poings liés dans les mains du capital étranger et surtout des grandes multinationales.

L'opposition libérale avait tenté de présenter une série d'amendements lorsque ce projet de loi a été étudié en comité parlementaire article par article. Toute une série d'amendements, en particulier un amendement, avaient été présentés. Nous recommandions d'amender l'article 6 du projet de loi du ministre et d'imposer certains critères de vérification de la part du gouvernement avant d'autoriser un investissement, l'amendement se lisait ainsi en particulier, et je cite:

- a) d'établir une base d'information complète sur toutes les sources d'investissement au Canada et sur les différents facteurs qui influent sur l'investissement;
- b) de créer, en collaboration avec le ministères et les organismes fédéraux et provinciaux concernés, un climat favorable à l'investissement privé;
- c) de chercher à coordonner la planification de l'investissement des secteurs public et privé par voie de consultation;
- d) d'agir à titre de centre d'information sur les encouragements à l'investissement offerts par les diverses autorités gouvernementales au Canada;
- e) de favoriser par tous les moyens les placements en actions par les particuliers canadiens;
- f) en général, de s'acquitter, sous la supervision du ministre responsable, de fonctions susceptibles de stimuler l'investissement au Canada et d'améliorer la politique et les programmes canadiens d'investissement.

Ce que l'Opposition libérale voudrait, monsieur le Président, c'est que des critères objectifs de vérification des dossiers soient faits par des fonctionnaires compétents assignés à ce travail.

A la lecture du projet de loi tel que nous le lisons et le comprenons, il semble que le ministre se garde des pouvoirs discrétionnaires d'accepter ou de rejeter des prises de contrôle au Canada par des compagnies étrangères ou d'accepter ou de rejeter de façon arbitraire et strictement selon l'humeur du ministre, selon qu'il se lève de bonne humeur ou de mauvaise humeur, il pourra accepter ou rejeter un investissement étranger sans aucune vérification objective indépendante par des fonctionnaires assignés à ces fins. Or je crois que les pouvoirs que le ministre veut se donner sont excessifs. Et, ce gouvernement qui a été tellement lié et près des grandes multinationales, ce gouvernement qui s'est mis littéralement à genoux devant les multinationales du pétrole en sabordant d'une façon éhontée le Programme national énergétique canadien et en donnant des millions de dollars aux compagnies multinationales du pétrole alors qu'il refuse quelques milliers de dollars à

Investissement Canada—Loi

des organismes qui sont actuellement à la recherche d'aide gouvernementale pour des programmes sociaux. On voit le parti pris du gouvernement conservateur en faveur de la grande entreprise contre les travailleurs, contre les gens modestes au Canada.

● (1540)

Par conséquent, je crois que les objectifs et les vues du gouvernement et du ministre qui pilote ce projet de loi c'est de trouver un autre moyen de rendre la vie facile aux grandes compagnies multinationales, de leur permettre de venir acheter de bonnes entreprises canadiennes pour mieux s'implanter et pour faire une concurrence déloyale à nos entreprises canadiennes. Parce que, monsieur le Président, il est bon de le rappeler, dans l'ancien projet de loi que le gouvernement précédent avait approuvé, le directeur des enquêtes sur les coalitions avait un rôle important à jouer.

Il pouvait intervenir pour empêcher une prise de contrôle, il pouvait intervenir pour s'opposer à des investissements étrangers au Canada qui auraient pour effet de nuire à la concurrence au Canada. Or, ce projet de loi, piloté par le ministre actuellement, fait fi de la bonne concurrence au Canada, fait fi de cette nécessité de permettre à de petites et à de moyennes entreprises canadiennes de continuer à jouer un rôle important dans l'économie canadienne.

Je crois que ce projet de loi est mauvais, parce qu'il est un projet de loi qui nous donne pieds et poings liés à la grande entreprise multinationale. Je trouve malheureux que les amendements que les libéraux ont présentés en comité aient été rejetés. Je trouve encore plus malheureux et je trouve carrément indécent, monsieur le Président, que non seulement l'opposition ne peut pas présenter des amendements mais maintenant elle se fait imposer le bâillon par un gouvernement trop majoritaire et beaucoup trop tyrannique.

M. le vice-président: L'honorable ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) a la parole.

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, j'aimerais peut-être vous entretenir quelque temps sur le projet de loi Investissement Canada, et complètement au contraire de ce que le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) vient tout juste de dire. Le projet de loi Investissement Canada va créer de l'emploi. Nous avons amené ce projet de loi pour ouvrir les portes aux investisseurs...

M. Rossi: De quelle manière?

M. Bissonnette: S'il vous plaît, j'ai été poli tant que le député parlait, je l'ai écouté religieusement, j'apprécierais, monsieur le Président, qu'il y ait de l'ordre et que l'on respecte les gens qui veulent bien apporter quelque chose de positif dans cette Chambre et non uniquement du négatif, ce que fait le parti libéral: depuis 70 heures de débat le parti libéral amène des choses négatives.

Monsieur le Président, je pense que le projet de loi dont nous discutons va créer de l'emploi, va apporter des nouvelles technologies au pays, va faire en sorte que les Canadiens vont retourner au travail, va faire en sorte de ramener ce qu'il y a déjà eu dans notre pays et ce que le gouvernement libéral a détruit pendant 16 ans.